

FICHE DE DIALOGUE¹

pour l'orientation à l'issue de la

CLASSE DE SECONDE

2^{de} générale et technologique & 2^{de} spécifique

ÉTABLISSEMENT

.....

 Téléphone : Mél :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
 Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....
 Professeur principal : Classe fréquentée :
 Représentant(s) légal(aux) :

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

- **Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :**
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

☐ **1^{re} générale**

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

- -
 - -

Enseignement hors établissement le cas échéant :

1^{re} technologique

- | | |
|--|---|
| ☐ 1 ^{re} STAV | Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant |
| ☐ 1 ^{re} STD2A | Sciences et technologies du design et des arts appliqués |
| ☐ 1 ^{re} STHR | Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration |
| ☐ 1 ^{re} STI2D | Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable |
| ☐ 1 ^{re} STL | Sciences et technologies de laboratoire |
| ☐ 1 ^{re} STMG | Sciences et technologies du management et de la gestion |
| ☐ 1 ^{re} ST2S | Sciences et technologies de la santé et du social |
| ☐ 1 ^{re} S2TMD | Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse |

☐ **1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »**

- ☐ **Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :**

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

¹ Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements), mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Information des familles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription.

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

• **Le passage en :**

1^{re} générale

☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

1^{re} technologique

• 1 ^{re} STAV	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} STD2A	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} STHR	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} STI2D	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} STL	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} STMG	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} ST2S	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1 ^{re} S2TMD	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 -
 2 -
 3 -

• **Accès à la voie professionnelle :**

☐ Oui
☐ Non

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1^{re} générale)

.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- **Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :**
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

☐ **1^{re} générale**

Choix des enseignements de spécialité :

-
-
-

1^{re} technologique

☐ 1^{re} STAV

☐ 1^{re} STD2A

☐ 1^{re} STHR

☐ 1^{re} STI2D

☐ 1^{re} STL

Spécialité :

☐ 1^{re} STMG

☐ 1^{re} ST2S

☐ 1^{re} S2TMD

☐ **1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »**

- **Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :**

☐ 1^{re} Pro

☐ 2^{de} Pro

☐ CAP ou CAPa

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

• **Le passage en :**

1^{re} générale ☐ Oui ☐ Non

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} STD2A ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} STHR ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} STI2D ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} STL ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} STMG ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} ST2S ☐ Oui ☐ Non
- 1^{re} S2TMD ☐ Oui ☐ Non

Spécialité conseillée :

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

☐ Oui ☐ Non

Proposition(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 - Spécialité :

2 - Spécialité :

3 - Spécialité :

☐ Dispositif de mise à niveau conseillé

• **Voie professionnelle :**

Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle

☐ Oui ☐ Non

Si non, motivation de l'avis :

Observations du conseil de classe :

.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1^{re} générale)

.....

Les recommandations sont formulées sur la base des acquis de l'élève. Elles tiennent compte des organisations de l'établissement d'accueil.

À le Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

☐ **Nous acceptons** la proposition du conseil de classe suivante :

.....
 Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.
 Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.

☐ **Nous n'acceptons aucune** des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement

Téléphone :avant le / /

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR L'ORIENTATION

Après entretien avec les représentants légaux le/...../..... ,

la décision d'orientation retenue est :

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande des représentants légaux :

.....

À le

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION suite à l'entretien avec le chef d'établissement

☐ **Nous acceptons** la décision du chef d'établissement.

☐ **Nous n'acceptons pas** la décision du chef d'établissement et demandons le **maintien dans le niveau de la classe d'origine**.

☐ **Nous n'acceptons pas** la décision du chef d'établissement et faisons **appel**.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision auprès de la commission d'appel. Cette procédure constitue un recours administratif préalable obligatoire ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Vous pouvez adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décision d'orientation définitive ;
- la décision de la commission d'appel peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision d'orientation définitive. Vous ne pourrez pas saisir directement le tribunal administratif pour contester la décision d'orientation définitive, si vous n'avez pas exercé un recours préalable auprès de la commission d'appel ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas votre assentiment, vous pouvez demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au chef d'établissement pour le/...../.....

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements), mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Information des familles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription.

ÉTABLISSEMENT

.....
.....
.....
Téléphone : Mél :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....
Classe fréquentée :

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL

Rappel de la demande des représentants légaux :

Rappel de la décision du chef d'établissement motivée :

.....
.....
.....
.....
.....

À l'issue de la commission d'appel, la demande des représentants légaux est :

☐ Acceptée / ☐ Refusée

Motivation en cas de décision non conforme à la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et adresse professionnelle du président de la commission d'appel :

Date et signature du président de la commission d'appel :

La décision de la commission d'appel peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant cette notification.

DEMANDE DE MAINTIEN APRÈS APPEL

En cas de désaccord avec la décision d'appel, le maintien dans le niveau de la classe d'origine peut être obtenu pour la durée d'une seule année scolaire.

☐ **Nous n'acceptons pas** la décision de la commission d'appel et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au chef d'établissement pour le/...../.....